



Nombre de conseillers

En exercice : **27**

Présents : **26**

Absents : **1**

- dont suppléés : **0**

- dont représentés : **1**

Votants : **27**

- dont pour : **27**

- dont contre : **0**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le douze avril à dix sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 6 avril 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, BOISSE Sandrine, MM. BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre, TRON Jean-Michel, MASSE Roger, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2018/104

OBJET : APPROBATION BUDGET REGIE UBAYE SKI 2018.

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°2017/252 du 14 novembre 2017, portant modification des statuts de la régie et changement de sa dénomination en « régie Ubaye Ski » pour permettre de gérer l'exploitation et l'investissement des sites de ski à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

VU la délibération n°2017/297 du 19 décembre 2017, approuvant la clôture du budget annexe ski et la dévolution de l'actif et du passif ;

CONSIDERANT que cela implique que toutes les opérations soient retranscrites sur un budget géré dans le cadre de la nomenclature M43 ;

VU l'avis favorable de la Commission des finances réunie le 13 mars 2018 ;

VU l'avis favorable du Conseil d'exploitation réuni le 20 mars 2018 ;

Sur Proposition de la Présidente,
Après délibéré,

- **APPROUVE** le Budget primitif 2018 de la régie Ubaye ski :
 - *par chapitre* au niveau de la **section d'exploitation**,
 - *par chapitre* au niveau des opérations financières de la **section d'investissement**,
 - *par opération* au niveau des **opérations individualisées**.

qui s'établit comme suit :

| <u>Pour la section d'exploitation :</u> | <u>Pour la section d'investissement :</u> |
|---|---|
| Dépenses : 13 947 196.00 € | Dépenses : 10 531 384.00 € |
| Recettes : 13 947 196.00 € | Recettes : 10 531 384.00 € |

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY

Séance du 12 avril 2018